

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1854-1855.*

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale-St-Pierre, 20.

---

1855.



# DESCRIPTION

D'UNE

## ESPÈCE NOUVELLE DE LUCANIDE

PAR

MM. E. MULSANT et GODART,

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 juillet 1854.

### **Lucanus Fabiani.**

*Noir : élytres d'un noir châtain. Massue des antennes ordinairement de cinq articles. Jambes postérieures ordinairement armées de deux épines. Partie bifurquée de la soie de la plantule égale au moins au trois quarts de sa partie basilaire.*

♂. *Mandibules* plus longues que la tête, arquées, terminées en pointe ; armées de deux dents au côté interne : l'une un peu après la moitié : l'autre vers les deux tiers de la longueur. *Epistome* en parallépipède transversal ; pas plus déclive à peu près que la partie qui le suit. *Tête* presque en carré transversal.

♀. *Mandibules* plus courtes que la tête ; armées vers le milieu de la partie supérieure de leur côté interne, d'une dent assez obtuse, assez saillante, offrant vers le milieu de la partie inférieure du même côté les traces assez faibles d'une dent très-émoussée. *Epistome* transversal ; ordinairement échaneré en arc à son bord antérieur. *Tête* rugueusement ponctué.

Long. 0,0292 à 0,557 (13 à 15 l.) depuis la partie postérieure des élytres jusqu'à la partie antérieure de l'épistome. — *Mandibules* du ♂ environ 0,0067 (3 l.).

♂. *Epistome* en parallépipède transversal, trois fois environ aussi large qu'il est long ; relevé sur le milieu de son bord antérieur en une sorte de petit tubercule ou de dent rudimentaire plus ou moins prononcée ; offrant à peu près la même déclivité que le postépistome ; d'un noir châtain. *Tête* de même couleur ; transverse ; bissinuée à son bord antérieur,

c'est-à-dire sinuée entre le postépistome et les angles de devant ; obliquement tronquée à ceux-ci ; sans rebord sur les côtés, après les yeux , ainsi qu'à sa partie postérieure ; presque plane ; densément et ruguleusement ponctuée ; souvent marquée de deux points enfoncés ou d'une impression transverse, occupant le quart médiaire de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur. *Mandibules* châtaines ; ordinairement d'un tiers plus longues que la tête ; arquées ; terminées en pointe, armées de deux dents à leur côté interne : l'une vers les deux tiers de la longueur : l'autre, plus rapprochée de la moitié. *Palpes* et *antennes* d'un noir châtain ou d'un châtain noirâtre : massue de ces dernières d'un châtain grisâtre, ordinairement de cinq dents ou feuillets. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête à son bord postérieur ; un peu moins large que celle-ci vers les yeux ; bissinué et cilié de jaune à son bord antérieur ; à angles antérieurs saillants ; élargi en ligne presque droite ou légèrement subsinuée jusqu'aux quatre septièmes de ses côtés, une fois plus large dans ce point qu'il est long sur son milieu, plus fortement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs, en formant près de ceux-ci une légère sinuosité, qui les fait paraître légèrement dentés ; un peu replié en dessous vers le point le plus large de ses côtés ; muni latéralement d'un rebord moins faible ou plus sensiblement relevé aux angles antérieurs et postérieurs ; presque en ligne droite à la base ; muni à celle-ci d'un rebord ; faiblement convexe en dessus ; moins densément ponctué que la tête ; offrant longitudinalement sur la ligne médiane une trace lisse ou un sillon très-léger ; souvent noté, de chaque côté de cette ligne, d'un ou de deux points enfoncés : le premier, aux deux cinquièmes de la longueur et vers chaque tiers externe de la longueur : le second, à la moitié ou un peu après et vers le sixième externe de la largeur ; d'un noir châtain ; glabre comme la tête. *Ecusson* en ogive ; châtain ; ponctué et voilé à la base par des cils jaunes, lisse ou à peine ponctué

postérieurement ; offrant souvent vers son extrémité les traces plus ou moins distinctes d'une légère carène longitudinale. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; un peu moins larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; près de trois fois aussi longues que lui ; en ligne droite à la base ; à angle vif aux épaules ; un peu repliées en dessous à celles-ci ; presque parallèles ou peu élargies jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, subarrondies postérieurement ; munies latéralement d'un rebord graduellement élargi et aplani depuis les épaules où il est très-étroit et invisible en dessus, jusqu'à l'angle sutural ; faiblement convexes ; d'un châtain marron ; glabres ; munies d'une sorte de rebord sutural qui s'unit au précédent : ce rebord sutural à peine saillant , ordinairement distinct jusqu'à l'écusson, et borné par une strie ponctuée légère ; marquées de points assez petits ; notées d'une fossette humérale peu prononcée ; chargées longitudinalement après celle-ci d'une nervure à peine distincte. *Dessous du corps* d'un noir châtain ; garni de poils cendrés courts et peu épais ; rugueusement ponctué sur le menton, marqué de points plus petits sur la poitrine et surtout sur le ventre. *Prosternum* un peu comprimé en carène après les hanches et légèrement relevé en dent au commencement de cette carène. *Pieds* d'un châtain ou d'un noir châtain ; allongés ; grêles : cuisses et jambes de devant plus longues que les suivantes : les jambes antérieures bidentées à leur extrémité externe et garnies sur le reste de leur bord externe de quelques dents souvent émoussées : jambes intermédiaires et postérieures armées ordinairement sur l'arête externe : celles-là, de trois : celles-ci parfois seulement de deux épines, mi-couchées. *Plantule* obtusément arrondie ; saillante au delà de la base des ongles. *Soie* d'un brun châtain, bifide et d'un testacé livide à son extrémité : cette partie bifide de trois quarts aussi longue que la basilaire.

♀. *Epistome* en parallépipède transverse ; ordinairement un

peu échaneré en arc à son bord antérieur ; moins penché que la partie antérieure de la tête ; rugueusement ponctué avec une trace un peu lisse sur son milieu. *Tête* plus étroite, même vers les yeux, que le prothorax à son bord antérieur ; élargie en ligne courbe depuis la base des mandibules jusqu'aux organes de la vision ; rugueusement ponctué ; sans traces de dépression. *Mandibules* notablement plus courtes que la tête ; arquées ; terminées en pointe obtuse ; armées d'une dent assez saillante après le milieu de la partie supérieure de leur côté interne, offrant à la partie inférieure du même côté les traces plus ou moins faibles d'une dent émoussée. *Cuisses* plus fortes : jambes de devant sensiblement élargies depuis la base jusqu'à leur extrémité.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans diverses autres parties de la France.

Nous l'avons dédiée à M. Fabien Foudras, jeune entomologiste qui promet à la science un second savant du même nom.

Obs. Le ♂ est très-distinct de ceux du *L. cervus* et de l'*Hexaphyllus Pontbrianti*, par son épistome formant un parallépipède transversal, et non un triangle ou une ogive, et à peu près de la même déclivité que la partie de la tête qui le suit. Dans le *L. cervus* l'épistome est en triangle rebordé. Ce triangle varie de forme suivant le développement des individus. Chez ceux de grande taille, il est allongé, à angle vif à son extrémité, à côtés presque droits ; chez les individus de taille plus ou moins petite, il perd de sa longueur proportionnelle, s'émousse plus ou moins au sommet et montre ses côtés sensiblement curvilignes ; mais même chez les plus petits avortons de ce Lucane, il n'offre jamais la forme transversale, ni le bord antérieur tronqué qu'il a chez le *L. Fabiani*. Ce dernier s'éloigne encore du *L. cervus* par la longueur plus grande de la partie bifurquée de la soie de la plantule. Enfin la forme des mandibules du ♂ sert encore de moyen de séparation de ces deux espèces. Celles du *L. Fabiani*

sont terminées en pointe et n'offrent que deux dents assez voisines, à leur côté interne, vers le point que nous avons indiqué. L'espèce nouvelle que nous décrivons se rapproche de l'*H. Pontbrianti* par ses mandibules ; mais celles de ce dernier n'ont qu'une dent vers le milieu de leur côté interne, et se relèvent davantage à leur extrémité. D'ailleurs, l'épistome de l'*Hexaphyllus* est en ogive ou en triangle à côtés envilignes, et plus déclive que la partie qui le suit, et chargé d'une carène longitudinale à peine indiquée.

Erichson <sup>(1)</sup>, MM. Burmeister <sup>(2)</sup>, Schaum <sup>(3)</sup> et Reiche <sup>(4)</sup> ont évidemment fait erreur en donnant pour synonymes de l'*Hexaphyllus Pontbrianti* les *L. barbarossa*, FABR. ou *tetraodon*, THUNB.

L'un de nous a reçu du département du Var, de feu Doublier, un individu ayant quatre feuillets au lieu de cinq à la massue des antennes, qui se rattache visiblement à cette espèce.

Nous avons décrit le ♂, tels que se sont offerts à nous les individus que nous avons sous les yeux ; il serait possible peut-être d'en trouver d'autres présentant quelques variations, principalement dans la configuration de la tête.

Par le nombre des feuillets des antennes, cette espèce se rapproche beaucoup de celle indiquée par M. Reiche <sup>(5)</sup> sous le nom de *pentaphyllus* ; peut-être même lui est-elle identique ; mais dans ce cas le nom spécifique proposé par le savant entomologiste de Paris, lui serait peu applicable, puisque la massue des antennes est parfois réduite à quatre feuillets.

(1) Archiv. f. Naturg. 9<sup>e</sup> année (1845), t. 2, p. 439. — Id. Bericht, w. d. Jarh. 1842 (tiré à part) Berlin, 1844, p. 53.

(2) Handb. d. Entom. t. 5. (1847), p. 549.

(3) Entomologische Zeitung. Stettin, 1849, p. 407.

(4) Annales de la Soc. Entomol. de Fr. t. 11 (1853) p. 69.

(5) Annales de la Soc. Entomol. de Fr. t. 11, p. 71.